



Assemblée générale

du 29 janvier 2021

Exercice 2019

Présents : Everwyn Cédric, Portier Jean-Marie, Vaintan Bertrand, Moores Alexandre, Loury Caroline, Guéno Stéphane, Desgué Patrick, Lavadoux Didier, Delanoe Jean-François, Daligault Sébastien, Bouchet Yves

Pouvoir : Bertrand Yori donne pouvoir à Cédric Everwyn, Damien André donne pouvoir à Bertrand Vaintan, Daniel Quérel donne pouvoir à Patrick Desgué

Nombre de votants : 14

-Compte-rendu-

Ordre du jour

- Rapport Moral
- Rapport Financier
- Elections au conseil d'administration (1/3 sortant)
- Questions diverses.

Déroulement de l'AG

L'assemblée générale est présidée par Alexandre Moores, président par interim suite à la démission de Didier Lavadoux du poste de président à l'automne 2020. Elle s'ouvre à 14h10.

Mr Moores rappelle que cette assemblée générale avait été initialement programmée fin mars 2020, mais qu'en raison de la pandémie de COVID 2019 celle-ci avait dû être annulée.

Buts du syndicat : faire reconnaître la profession, représenter et défendre les guides de la baie auprès des pouvoirs publics et des administrations, étudier de toutes questions et procédés d'ordre technique concernant la profession, favoriser l'adaptation de techniques (météo, sécurité...) ou réglementations nouvelles et généralement de permettre à ses membres de bénéficier des avantages accordés par la loi aux syndicats professionnels.

Le syndicat (loi 1884) ne peut être assimilé à une association loi 1901, il est ouvert à tous les guides professionnels de la baie. Le syndicat fédère tous les guides professionnels de la baie, sa représentativité est reconnue par toutes les collectivités et autorités locales.

Son conseil d'administration est constitué de 13 administrateurs (maximum autorisé par les statuts : 15).

Lavadoux Didier (Président)

Guéno Stéphane (Vice-pdt cyclo)

Moore Alexandre (Vice-pdt pédestre)

Loury Caroline (Vice-pdt équestre)

Cédric Ewewyn (trésorier)

Morel Virginie (trésorier adjoint)

Desgué Patrick (Secrétaire général)

Vaintan Bertrand

Portier Jean-Marie

Yves Bouchet

Quérel Daniel

Delanoë J-François

André Damien (démission fin 2019)

Postes à pourvoir : vice-pdt kayak, secrétaire adjoint

▪Rapport moral.

8 conseils d'administration se sont tenus en 2019.

Réunions, rencontres, contacts et actions

Rencontres avec la Sous-préfecture et participation aux commissions de sécurité (au sujet de l'attestation de compétence)

Participation au comité directeur de l'EPIC Mont Saint-Michel – Normandie

Réunions avec la Communauté d'Agglomération MSM – Normandie (mise en place des horodateurs, gratuité du parking pour les professionnels)

Discussions (Sous-préfecture et Communauté d'Agglomération MSM – Normandie) pour remise en service des robinets au Mont Saint-Michel

Contacts avec DREAL et Conservatoire du littoral au sujet de la charte Natura 2000

Acceptation des fonds de la Fédération des guides suite à sa dissolution

Réflexions et contacts avec le groupe FIM (remplacement du CLIC) au sujet de la formation initiale et continue des guides

Communication : site internet (comptes rendus des CA accessibles), presse et médias, autocollant du syndicat toujours disponible, Facebook...

Etudes phoques et gravelots

L'étude a continué en 2019, 46 observations ont été effectuées, sur un total de 315 sur la période 2013 / 2019. Une synthèse de ces données est en projet.

En 2019, Samuel Eon a effectué un suivi des gravelots à collier interrompu au Bec d'Andaine. Mais nous n'avons pas le bilan de ses données.

Nombre d'adhérents :

Nombre d'adhérents : 25 (16 en 2018, 22 en 2017, 23 en 2016 et 2015, 20 en 2014)

Discussion sur le rapport moral :

Le débat porte sur la difficulté à faire adhérer les guides au syndicat. Chaque année, il faut « se battre » pour que les guides adhèrent au syndicat. L'objectif de l'attestation était sans doute une motivation, maintenant que celle-ci a été mise en place, les guides sentent peut-être un peu moins concernés.

Vote du rapport moral :

Le rapport moral est adopté : 1 abstention, 13 votes "Pour"

•Rapport financier.

Bilan comptable 2019.

Recettes	adhésions	1,134.00 €
	subvention	100.00 €
	Total	1,234.00 €
Dépenses	frais divers	22.66 €
	assurance	506.70 €
	site internet	47.49 €
	Total	576.85 €
	Solde positif	657.15 €

Observation: Comme tous les ans, l'intégralité des recettes est générée par les adhésions et la subvention de la mairie de Genêts. Cette année, la somme importante des adhésions s'explique par le fait que certaines d'entre elles de 2018 aient été encaissées en début d'année (2019).

Trésorerie au 01/01/2019		
Caisse	Banque	Total
612.81 €	1,649.68 €	2,262.49 €

Trésorerie au 31/12/2019		
Caisse	Banque	Total
181.00 €	2,738.64 €	2,919.64 €

Discussion sur le rapport financier :

Les recettes du syndicat sont exclusivement, la subvention de la mairie de Genêts et les cotisations des adhérents.

L'assurance (responsabilité civile + protection juridique) augmente chaque année. Cédric a demandé une autre proposition à une autre assurance (MMA Avranches). Didier Lavadoux rappelle que le syndicat avait eu des difficultés à trouver une assurance et que l'aide de Mr Hec avait été décisive.

On notera que le montant de la cotisation 2020 n'a pas été soumis au vote car cela n'aurait aucun sens, l'année 2020 étant déjà écoulée. Le montant de la cotisation 2020 était identique à celui de l'année 2019.

L'idée de faire une courbe pour suivre annuellement la trésorerie depuis ces 10 dernières années est envisagée.

Vote du rapport financier :

14 votes "Pour", le rapport financier est adopté à l'unanimité

•Élection du tiers-sortant.

L'assemblée générale de l'exercice 2019 n'ayant pu se réunir au 1er trimestre 2020, le renouvellement du 1/3 sortant n'a pu avoir lieu. En 2020 donc, le conseil d'administration s'est réuni avec les membres de l'année 2019.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale que tous les mandats des administrateurs soient prolongés d'un an. Le tiers sortant était Stéphane Guéno, Jean-Marie Portier et Daniel Quérel. Son élection sera reportée à l'assemblée générale de l'exercice 2020.

Vote de la proposition du CA :

14 votes "Pour", la proposition est adoptée à l'unanimité

•Question diverses.

Aucune question diverse n'est abordée

La séance est levée à 14h45